



COMMUNE DE REAUMUR

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 13 octobre 2025**

N° 2025-51 : Communauté de Communes du Pays de Pouzauges – Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ APPROUVE le rapport tel qu'il a été présenté et tel qu'annexé à la présente délibération.
- ☞ VALIDE la méthodologie de calcul des charges transférées.
- ☞ CHARGE Madame le Maire de déterminer les voies contractuelles les mieux adaptées pour la bonne application de ces dispositions.

N° 2025-52 : Redevance d'occupation public par les ouvrages de transport de gaz – année 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ ACCEPTE cette proposition concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport de gaz, qui est fixée à 147,00 € pour 949 mètres pour l'année 2025.
- ☞ CHARGE Madame le Maire de faire le nécessaire pour obtenir cette somme.

N° 2025-53 : Voirie communale – Tableau de classement des voies communales : Mise à jour

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ DECIDE le classement dans la voirie communale des rues et des chemins tels que détaillés dans les listings du tableau.

☞ DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à cette modification du tableau et celle qui devra s'ensuivre au niveau des documents cadastraux.

Vu le 14 octobre 2025,
par Madame le Maire,
Céline REVEAU

